

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Demandes d'autorisation d'ouverture de travaux minier et de permis  
d'exploitation d'un gîte géothermique basse température (projet 38 TEC)**

## COMMUNE DE GRENOBLE

**présentées par la société SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIE DIVISION FONCIÈRE**  
(Siège social : 35 rue Blanche Monnier 92500 RUEIL- MALMAISON)

**Par arrêté préfectoral n° DDPP-IC-2018-07-02 du 5 juillet 2018** une enquête publique sur le projet susvisé d'une durée de 33 jours est prescrite :

**du vendredi 17 août 2018 au mardi 18 septembre 2018 inclus**

Au terme de la procédure la décision susceptible d'intervenir est une autorisation assortie du respect des prescriptions ou un refus. L'autorité compétente pour prendre la décision est le préfet de l'Isère.

**Pendant la durée de l'enquête le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité  
environnementale est consultable**

- **en mairie de GRENOBLE**, sur support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie, (**fermeture à 17h du 23/07/2018 au 24/08/18 inclus**)
- **sur le site internet des services de l'État en Isère à l'adresse suivante : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)**

Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- **sur le registre d'enquête** mis à la disposition du public en mairie de GRENOBLE,
- **par courriel** à l'adresse électronique suivante : **[ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr](mailto:ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr)** jusqu'au 18 septembre 2018 à 17h 30.
- **par voie postale** à la mairie de GRENOBLE, à l'attention de madame le commissaire-enquêteur,

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et consultable dans les meilleurs délais sur le site internet des services de l'État en Isère.

Le commissaire-enquêteur Mme Pénélope VINCENT SWEET, recevra les observations et propositions orales ou écrites du public en mairie de GRENOBLE aux jours et heures suivants :

- **vendredi 17 août 2018 de 9h à 12h**
- **mardi 28 août 2018 de 14h30 à 17h30**
- **mercredi 5 septembre 2018 de 13h30 à 16h30**
- **jeudi 13 septembre 2018 de 9h à 12h**
- **mardi 18 septembre 2018 de 14h30 à 17h30 (clôture)**

En cas d'empêchement, un commissaire-enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :

- **M. Edouard TISSIER du bureau d'études ANTEA'GROUP (tel : 04.37.85.19.83) ou M. Pascal POSITELLO** de la société SCHNEIDER ELECTRIC, directeur du site de Technopole ( tel : 06.87.76.41.89)
- **Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP)** située 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.49.34)

Toute personne peut à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le permis d'exploitation demandé par la Société SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIE DIVISION FONCIÈRE fait l'objet d'une mise en concurrence. Les demandes concurrentes portant sur tout ou partie du même périmètre sont présentées au plus tard dans les quinze jours qui suivent la fin de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP – service installations classées-, à la mairie de GRENOBLE et sur le site internet des services de l'État précité, pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.